



Altercation avec un voisin

Par **helloiris**, le **28/04/2008** à **18:44**

Un voisin a attaqué la copropriété en justice parce qu'elle refusait ses projets de travaux. Dans le même mouvement, il a commencé ses travaux que nous jugeons dangereux pour la structure de l'immeuble. rnJe suis descendue un matin pour faire des photographies des manoeuvres des ouvriers et des plaques d'immatriculation afin d'envoyer ces documents à la régie. rnJ'ai été menacée par le frère du propriétaire qui montait la garde et je suis remontée chez moi pour appeler la police.rnLes manoeuvres terminées, la rue s'est vidée et je suis redescendue pour photographier depuis la rue le matériel entreposé et visible depuis les ouvertures du local.rnL'individu est réapparu immédiatement puis son père qui a frappé sur ma main afin de faire tomber et de briser mon appareil.rnN'ayant pas réussi, ils m'ont empoigné et je me suis débattue, jusqu'à ce que l'appareil tombe et se brise. Ne me lâchant toujours pas et la rage aidant j'ai envoyé mon poing dans la figure du père, le griffant au nez.rnLa police est alors intervenue mais m'a déconseillée de porter plainte, le monsieur pouvant aussi se plaindre de coups et blessures. rnDepuis, un voisin s'est manifesté qui a assisté à toute la scène, accepterait de témoigner mais craint d'être inquiété par ces personnes. De mon côté, mon appareil fonctionnant finalement encore et mes photos envoyées, j'aimerais que les faits soient connus, figurent dans la procédure en cours, mais ne pas me lancer dans une procédure compliquée, risquée, coûteuse. Que puis-je faire ?